

Association les Abris du Marin

29730 Le Guilvinec

Œuvre sociale fondée en 1899 par Jacques de Thézac, reconnue d'utilité publique en 1920 confirmée en 2006

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2022

L'Assemblée Générale de l'association Les Abris du Marin s'est tenue le mercredi 6 juillet 2022 à l'Espace Sportif Croas Ver à Combrit.

Etaient présents :

- Pierre Iweins, Président
- Marie Christine Hervouet-Dion, Vice-Présidente,
- Olivier Demanche, Secrétaire
- Anne Marie Rolland, Trésorière
- Rémi Pain, Directeur Général du SSM
- Pierre Bodin, administrateur
- Pierre Rolland, administrateur
- Simone Tanguy, membre
- Marie Annick Picard, membre
- Sophie Iweins

La séance est ouverte à 14h30 par un tour de table de présentation de chacun.

Concernant la représentation, 12 pouvoirs ont été reçus se répartissant comme suit :

Pierre Iweins : 3 pouvoirs

Olivier Demanche : 3 pouvoirs

Marie Christine Hervouet-Dion : 3 pouvoirs

Pierre Bodin : 3 pouvoirs

En préambule Pierre Iweins rappelle les décès, fin 2021, de Simon Le Rhun, ancien Président et d'Yves Plouhinec, ancien membre du conseil d'administration. Une minute de silence est observée pour leur rendre hommage.

- **PREMIERE RESOLUTION : PV de l'Assemblée Générale du 27 aout 2021**

Le président demande aux membres de l'assemblée s'il y a des remarques particulières sur le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 aout 2021.

Aucune observation n'ayant été formulée le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité

Présentation par le Président du rapport moral

L'année 2021 a été encore marquée par la pandémie du Covid même si les conditions des différents confinements ont été allégées.

En 2021 notre association a apporté son aide à :

- 65 familles pour un montant de 28847 €
- 69 dossiers nous ont été présentés par le Service Social Maritime, 4 dossiers n'ont pas été retenus pour diverses raisons

Cette année le nombre de dossiers présentés a été moins important qu'en 2020 (-16) et les familles aidées (-8). Cependant la moyenne 2021 de l'aide est de 444 €, celle de 2020 étant de 411 €.

Nous remercions tous nos cotisants et donateurs sans qui nous ne pourrions attribuer toutes ces aides.

En 2021, nos commissions ont pu avoir lieu en présentiel et par vidéo-conférence pour ceux qui ne pouvaient être présents.

Tous les dossiers sont préparés par le SSM et présentés à nos commissions par la Responsable Régionale Ouest accompagnée d'un (ou d'une) travailleur social de la région, différent à chaque commission. Cela permet aux différentes assistantes sociales de mieux connaître notre association.

Les dossiers présentés tiennent compte de l'esprit et des priorités de notre association.

Je rappelle que notre association a pour but de venir en aide, dans l'esprit le plus désintéressé, aux marins de la marine marchande (pêche et commerce) et à leurs familles par l'attribution de divers secours financiers.

Nos aides sont toujours affectées à des actions spécifiques comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures.

Nous souhaitons que cette aide financière permette au demandeur de sortir d'un mauvais pas.

Le service Social Maritime (SSM) a, une nouvelle fois, souligné l'importance de notre action dans le soutien matériel apporté aux familles des marins.

Comme vous pouvez le remarquer, les besoins sont importants, le choix des dossiers difficile car nous ne pouvons pas aider toutes les familles ou répondre à la totalité de leurs demandes. Certaines situations qui nous sont exposées sont dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé est de plus en plus important.

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

Nos moyens sont limités, mais notre mission est intéressante et exaltante, chers adhérents aidez-nous à trouver de nouveaux cotisants et donateurs ; plus nous serons nombreux plus nous pourrons donner.

Activités annexes en 2021

○ OMB (Œuvre du Marin Breton) :

Après différents contacts en 2020, nous avons décidé de nous revoir en 2021.

Malheureusement les périodes de confinement et les emplois du temps chargés des deux présidents n'ont pas permis une rencontre au cours du 4ème trimestre 2021.

Fin novembre 2021 Yvon Gogé, représentant de l'OMB, au conseil d'administration, a présenté sa démission. Cette démission a été faite à titre personnel et n'a jamais été formulée par l'OMB.

J'ai écrit, en ce sens au président Dominique Raoul pour que cette décision, si elle doit être maintenue, soit faite par ce dernier au titre de l'OMB en parfaite conformité avec nos statuts. Après différentes relances, à ce jour, aucune réponse n'a été apportée.

Je rappelle qu'il ne nous avait pas été proposé de poste d'administrateur au sein de l'OMB.

Je regrette cette démission et le silence du Président Dominique Raoul, car il nous semble, au sein de notre association, qu'une mise en commun de moyens entre l'OMB et Les Abris du Marin, ne peut qu'être bénéfique.

- **Communication :**

Pour faire en sorte que l'association touche plus de cotisant, quelques actions ont déjà été engagées et d'autres devraient l'être dans les prochaines semaines :

- Tentatives de contacts avec J. Le Cam mais sans résultat
- Grâce à J. Picard, prise de contact avec l'écurie de course au large Kaïros de R. Jourdain ; on attend la réponse
- Tentatives de contacts avec la Sodebo mais sans résultat

- **Service Social Maritime :**

En octobre, Pierre Bodin et moi-même sommes allés voir le Service Social Maritime à Nantes. La rencontre, très intéressante, avec Remy Pain, Directeur Général et Céline Moreaux nous a permis de mieux appréhender leur organisation, leurs domaines d'interventions et de confirmer notre partenariat.

- **Emission de télévision d'Arte :**

Fin juillet, dans le cadre de « Arte en reportage », un documentaire a été tourné à l'Abri du Marin de Ste Marine ; son sujet était « La solidarité des gens de mer dans le Finistère à travers l'histoire des abris du marin » ; MM Guillamet et Tanter ont été interviewés sur cette question.

En tant que président de l'association Les Abris du Marin, je regrette de ne pas avoir été contacté.

- **Tableaux :**

Rien de nouveau concernant les tableaux de l'association ; ils sont toujours dans les locaux de l'Abri du Guilvinec en attendant d'avoir trouvé une solution pour qu'ils soient mieux protégés, assurés et plus en vue du public.

Suite aux différents contacts avec le Musée des beaux-arts de Quimper, Monsieur Guillaume Ambroise nous a informés qu'il ne pouvait malheureusement prendre en charge un ou plusieurs des tableaux situés au Guilvinec par manque de place et d'un agrandissement reporté de la réserve.

Pierre Bodin et moi-même, lors d'une visite à la médiathèque du Guilvinec, en aout 2021, avons constaté que les travaux d'entretien du bâtiment envisagés l'automne dernier par le Maire du Guilvinec n'ont toujours pas été engagés. Les dégradations liées au salpêtre et à l'humidité ont fortement augmenté.

Un courrier, mi-août, a été adressé à Monsieur le Maire.

Afin que ces tableaux soient mieux protégés, correctement assurés et plus en vue du public, des recherches de solutions sont menées par P. Bodin, assisté d'O. Demanche et E. Devulder.

- **Médiathèque de Brest :**

A l'invitation de la Médiathèque de Brest, j'ai assisté, en novembre, à la projection de deux films concernant la vie de Jacques de Thézac.

L'historien Frédéric Tanter est intervenu après ces projections.

Cela a été aussi l'occasion de rappeler l'action de notre association.

- **DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président sur l'activité et la situation de l'Association au 31 décembre 2021 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 13 946.31 € ainsi que les opérations traduites dans ces compte et résumées dans le rapport moral.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **TROISIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice comptable de 13 946.31 € au poste de réserve : Report à Nouveau.

Après cette affectation, les réserves figurant au poste Report à Nouveau créditeur se montent à 264 291.20 €.

- **QUATRIEME RESOLUTION : Nomination d'un nouvel administrateur**

Yvon Gogé, représentant l'association OMB, a présenté, fin 2021, sa démission d'administrateur.

Le Président remercie Yvon Gogé, représentant l'association OMB, pour toutes ses actions au sein du conseil d'administration.

Suite à de nombreuses relances écrites en 2021 et 2022, restées sans réponses à ce jour, auprès de l'OMB pour connaître son nouveau représentant, nous constatons qu'un poste d'administrateur est libéré.

Au cours de notre conseil d'administration du 6 juillet 2022, nous avons proposé un poste d'administrateur à Monsieur Jehan de Ponfilly, membre de notre association depuis de nombreuses années.

Monsieur Jehan de Ponfilly présente sa candidature au poste d'administrateur qui lui est proposé pour une durée de quatre ans.

L'Assemblée Générale accepte la candidature de Monsieur Jehan de Ponfilly et remercie vivement ce nouvel administrateur.

Cotisations – point par le secrétaire

Au 5 juillet 2022, les cotisations et dons se répartissent de la façon suivante :

- 4 070 € et 35 cotisants
- 6 300 € et 3 donateurs

A la même période en 2021, on avait les chiffres suivants :

- 4 265 € et 38 cotisants
- 10 950 € et 4 donateurs

Si les cotisations sont stables, on voit donc un recul des dons ; au cours du second semestre nous devrions revenir à une situation plus favorable permettant à l'avenir d'aider les familles de marins en difficulté.

Une étude réalisée sur les 128 cotisants identifiés sur l'ensemble des 4 dernières années (2018 à 2021) fait apparaître les points suivants :

- 43 cotisants sont fidèles sur cette période de 4 ans
- 3 cotisants totalement nouveaux en 2021
- 12 cotisants n'ont pas cotisé en 2021 alors qu'ils avaient cotisé en 2020

Les montants globaux des cotisations sont les suivants :

- En 2018 => 6735 € avec 76 cotisants
- En 2019 => 7337 € avec 83 cotisants
- En 2020 => 10429 € avec 82 cotisants
- En 2021 => 9435 € avec 80 cotisants

Les montants globaux pour les dons sont les suivants :

- En 2018 => 6860 € avec 4 donateurs
- En 2019 => 6880 € avec 4 donateurs
- En 2020 => 12394 € avec 4 donateurs
- En 2021 => 24940 € avec 17 donateurs

On peut noter :

- 3 donateurs sont fidèles sur cette période de 4 ans
- 5 donateurs nouveaux en 2021
- 1 donateur n'a pas renouvelé son soutien

En conclusion l'année 2021 se traduit par un maintien des cotisations et des cotisants par rapport aux années précédentes et surtout par une augmentation exceptionnelle des dons et du nombre des donateurs ; à noter que, parmi ces donateurs, 490 € avaient été donnés par 8 donateurs à l'occasion du décès de Monsieur S. Le Rhun en novembre 2021.

Compte-rendu des 2 commissions sociales précédentes

Lors des 2 premières commissions sociales de 2022 nous avons aidé :

- Le 25 mars : 13 familles pour un montant de 7508 €
- Le 29 juin : 14 familles pour un montant de 7618 €

Le Président indique que le montant moyen sur les 2 commissions sociales est de 560 € alors qu'en 2021 il était de 444 €

Activités du Président au 1er semestre 2022

- **Conférence sur Jacques de Thézac :**

Le Président s'est rendu en février au Rotary club d'Orléans pour faire une conférence sur Jacques de Thézac dont le nom devrait être donné à une rue d'Orléans ou de sa banlieue (d'après l'adjoint au maire chargé de la culture).

- **Contact avec des lycées professionnels maritimes :**

Madame Yannick Perron, directrice du Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel a contacté en mars dernier le Président car elle souhaite donner le nom de Jacques de Thézac à son lycée. Le Président lui a donné son accord.

Pierre Iweins a pris également contact avec Monsieur Hervé Mamino, Directeur du Lycée professionnel maritime du Guilvinec afin de voir s'il y a besoin de bourses pour aider les étudiants.

- **Communication :**

Les flyers ont été remis à jour et réédités du fait de la modification du logo (logo plus important et slogan plus dynamique). Par ailleurs des stickers et marque-pages ont été édités et seront proposés pour être diffusés largement.

- **Tableaux**

Elisabeth Devulder et Pierre Iweins ont rencontré la conservatrice du Musée Départemental Breton, Madame Solenne Rouault. Ils lui ont fait part de leur souhait de déplacer nos six tableaux de la médiathèque du Guilvinec vers un autre lieu afin que ces derniers soient visibles par un plus grand public et conservés dans de bonnes conditions. (Pour mémoire nous avons déjà contacté le musée des beaux-arts de Quimper, le musée de Pont-Aven, et le musée du Faouët. Seul ce dernier pourrait être intéressé par notre souhait mais pas avant deux ans pour cause d'agrandissement du musée.)

Au cours de cet entretien Mme Rouault a demandé à l'association de lui prêter un des tableaux de L. Simon « Parade de cirque forain » pour une exposition cet été au manoir de Squividan.

Nous avons donné notre accord et une convention de prêt a été signée fin Mai. Cette exposition « Sacrées fêtes ! » se tient tout l'été et des tableaux de Madeleine Fie-Fieu, d'Emile Simon, notre tableau de Lucien Simon ainsi que des photos de Jacques de Thézac sur ce même thème sont exposés.

En ce qui concerne la conservation des tableaux par le Musée départemental, nous avons eu une réponse favorable pour un entreposage dans leurs dépôts mais sous certaines conditions : assurance à notre charge, ainsi que le transport. Il faut revoir ces conditions car les biens entreposés par le musée sont certainement assurés globalement. La conservatrice sera contactée à ce sujet.

- **Fête du port de Sainte marine du 18 juin**

Un stand de l'association y a été tenu ; malheureusement la fête n'a pas eu le succès escompté notamment en raison du temps.

La fête maritime de Lesconil se tiendra le 16 juillet prochain ; notre association y sera présente.

A 16 h l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Pierre Iweins
Président



Olivier Demanche
Secrétaire